

Lecture de cartes et plans d'agglomérations

Je découvre et j'apprends…

1 – Histoire de la carte routière :

A quels usagers de la route étaient destinées les toutes premières cartes routières ?

Les cyclistes (= les cartes vélocipédiques)

En quelle année, les frères Michelin ont-ils complété les cartes routières avec des guides à destination des usagers de la route ? *1900 (avec le Guide Rouge)*

En quelle année est née la carte Michelin telle qu'on la connait aujourd'hui ?

En 1905 (pour la course Gordon Benett)

2 – Utiliser un plan ou une carte routière :

2.1 – Préparer un déplacement

Préparer un itinéraire c'est avant tout d'en prendre connaissance par une représentation graphique. Cela peut être un plan de réseau de bus, une carte routière régionale, une carte nationale voir internationale…

A retenir :

Il faut apprendre à choisir l' itinéraire approprié, et déterminer les distances et les durées.
Mais il faut aussi prévoir les étapes, envisager les arrêts et les organiser en les intégrant dans la préparation de ce voyage ou déplacement.

2.2 – L'échelle d'une carte ou d'un plan

Définition :

L'échelle est le rapport entre une distance représentée sur une carte et sa mesure sur le terrain.
Plus le chiffre est petit, plus l'échelle est grande, et plus la carte est détaillée.

2.3 – Choix d'un guide, d'une carte ou d'un plan

Quelles sont les échelles utilisées pour les cartes et plans suivants :

Une carte routière Michelin « Europe » (n°705) : *1 / 3 000 000*

Une carte routière Michelin « France » (n°792) : *1 / 1 000 000*

Une carte routière Michelin « Rhône Alpes » (n°522) : *1 / 200 000*

Une carte routière Michelin « Environs de Paris » (n°106) : *1 / 100 000*

Une carte routière Michelin « Environs de Lyon » (n°30) : *1 / 10 000*

3 - Lire un plan ou une carte routière :

Attention de respecter les codes « couleurs » pour compléter cette partie de votre document !!!

Classification des axes routiers :

Autoroute 

tunnel autoroutier = 

Chaussée double non autoroutière 

Entrée/Sortie 

Echangeur autoroutier 



Itinéraire de 1er ordre (national ou international)



Route de liaison interrégionale, départementale ou de dégagement

Chaussée séparée 

Chaussée à 4 voies 

Représentation des distances kilométriques :

Sur route :

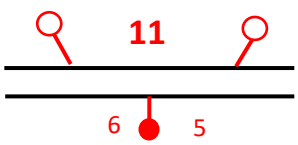

sur autoroute payante :

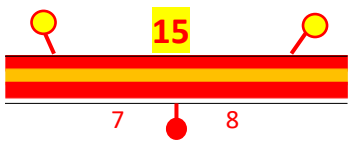

Sur autoroute gratuite :

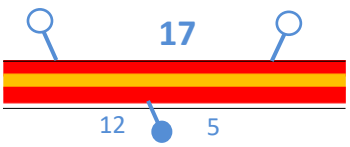

Représentation des parcours difficiles ou dangereux :

Représentation d'une déclivité :

de 5 à moins de 9% *de 9 à moins de 13%* *de 13% et plus =*

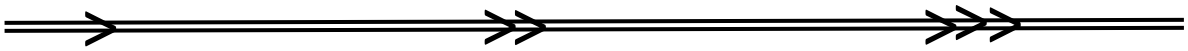

Signification d'une pente à 10% =



Voie étroite (donc déconseillée en poids-lourds) =

Route non revêtue ou mauvaise viabilité =

Parcours difficile et/ou dangereux =

Sommet de montagne = 1933 *Col routier =* 1356

Représentation des mesures réglementaires et obstacles :

Limitation de tonnage =

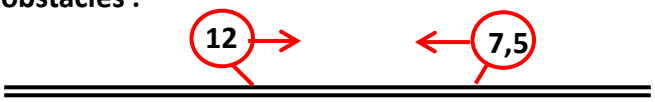

(début de limite à 12t et fin de limite à 7,5t)

Route à sens unique =



Route interdite =



Hauteur limitée (à 4m et 3,5m) =



Autres indications :

Usine (voir d'une Z.I.) =

Ruines =

Château =

Eglise ou une chapelle =

Aérodrome =

Point de vue panoramique =

Indications administratives :

Chef-lieu de canton = C *Préfecture =* P

Limite administrative (frontière) =

Les symboles d'une représentation cartographique :

